



Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le **9/06/2026**
ID : 040-200048650-20260604-142026-DE



Extrait du registre des délibérations du Centre Intercommunal d'Action Sociale des Grands Lacs

Séance du 27 mai 2026

Date de convocation : 6 mai 2026

Présents : Hélène LARREZET, Présidente

N. BERNARD, F. DOUSTE, C. DUBOIS, P. CASSAGNE, J. FANARI, C. GARDON, J. GALVEZ, M. JOIE, PM KHAN, S. LEBEAUPIN, JP LEBOUTEILLER, I. MORA, M. OLHEYER, C. SEGAUT, JM SUSO,

Absents excusés : R. HOSTETTLER

Secrétaire de séance : C. Bats

Le conseil d'administration du Centre Intercommunal des Grands Lacs s'est réuni le 27 mai 2026 en séance ordinaire à 17h30, à la salle René Labat à Parentis en Born, sous la présidence de Madame Hélène LARREZET.

Nombre d'administrateurs

En exercice :	17
Présents :	16
Votants :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstention	0

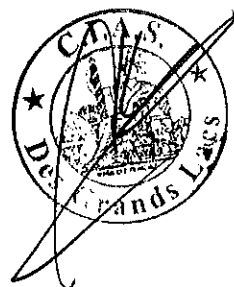
Délibération rendue exécutoire le : 04/06/2026

Publication le : 09/06/2026

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

La Présidente
Hélène LARREZET



Envoyé en préfecture le 04/06/2026

Reçu en préfecture le 04/06/2026

Publié le 09/06/2026

ID : 040-200048650-20260604-142026-DE



N°14-2026- 27/05/2026

Objet : Budget principal (52500): Compte de gestion 2025

Le compte de gestion est un document élaboré par le comptable public qui retrace l'ensemble des opérations budgétaires en dépenses et en recettes pour l'année écoulée. Il est soumis à approbation du Conseil d'administration qui peut ainsi constater la stricte concordance de celui-ci avec le compte administratif.

Considérant la présentation du Compte de Gestion 2025 du Budget principal,

Le Conseil d'administration après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver le compte de gestion pour l'exercice 2025 du budget principal, établi par le receveur et visé et certifié par l'ordonnateur.

Fait et délibéré le 27 mai 2026

Pour copie conforme ce 28 mai 2026

La Présidente
Hélène LARREZET

